



Le Conseil des EPF nomme une nouvelle vice-présidente pour l'innovation à l'EPFL

Sur proposition du président de l'EPFL, Martin Vetterli, le Conseil des EPF a nommé Ursula Oesterle en tant que vice-présidente pour l'innovation durant la période 2021–2024.

Berne/Zurich, 12 novembre 2020

Ursula Oesterle détient un master en physique et en chimie de l'ETH Zurich ainsi qu'un doctorat en physique de l'EPFL. Ses années de recherches sur la photonique quantique à l'EPFL l'ont conduite à de premières interactions avec des projets de recherche dans l'industrie. Après avoir complété sa formation à l'IMD à Lausanne, elle décide de se tourner vers l'industrie. Elle a occupé plusieurs postes dont celui de vice-présidente pour l'innovation à l'avant-poste de Swisscom Innovation aux États-Unis et en Asie.

Dans ses différentes fonctions, Ursula Oesterle a aidé les entreprises à exploiter la puissance de l'innovation numérique et à collaborer de manière constructive avec les start-ups. Elle conçoit des programmes de transformation et accompagne les dirigeants afin de développer un nouvel état d'esprit et de nouvelles méthodes de travail nécessaires pour la mise en œuvre d'une innovation disruptive.

Vice-président sortant

Le Conseil des EPF tient à remercier Marc Gruber, vice-président sortant à l'innovation, pour son engagement et ses contributions majeures au cours des dernières années. Marc Gruber est parvenu avec talent à renforcer l'innovation et le transfert de technologie à l'EPFL, en particulier avec le développement de l'EPFL Innovation Park et en augmentant significativement le nombre de collaborations avec le secteur privé.

De plus, Marc Gruber a lancé avec succès des programmes pour soutenir les étudiants de Bachelor et de Master dans leurs ambitions entrepreneuriales. Il a également développé une offre importante pour aider les petites et moyennes entreprises à collaborer avec les chercheurs de l'EPFL.

Avec Ursula Oesterle comme nouvelle vice-présidente pour l'innovation, Martin Vetterli a repourvu tous les postes de la direction de l'EPFL pour son second mandat (2021–2024), à l'exception de la vice-présidence pour les finances – ce dernier est au concours depuis le mois de novembre.

Renseignements

Gian-Andri Casutt

Responsable de la communication

T +41 58 856 86 06

gian.casutt@ethrat.ch

Conseil des EPF, Haldeliweg 15, CH-8092 Zurich, www.cepf.ch

Le Conseil des EPF est l'organe stratégique de direction et de surveillance du Domaine des EPF, constitué des deux écoles polytechniques fédérales ETH Zurich et EPFL ainsi que des quatre établissements de recherche PSI, WSL, Empa et Eawag. Nommé par le Conseil fédéral, le Conseil des EPF supervise les plans de développement, organise le controlling et assure la coordination du Domaine des EPF. A ce titre, il établit le budget et les comptes du Domaine des EPF et coordonne la gestion ainsi que le maintien de la valeur et de la fonction du parc immobilier. Le Conseil des EPF est l'autorité investie du pouvoir de nomination et représente le Domaine des EPF auprès des autorités de la Confédération. Il est assisté par un état-major chargé de préparer les dossiers et de les mettre en œuvre.